

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 7 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membre suppléant** Myriam PISANO.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Jean Louis HOTTLET, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Marie Lise Lhomet à Josette BESSE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Jean Claude TOURNIER à Jean RACINE, Cédric PERRIN à Bernard TENAILLON.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 novembre	Le 24 novembre	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Dominique TRELA est désigné.

2017-08-23 Réalisation d'une éco-hutte et ses abords sur le site des cabanes du Verchat à Joncherey-Bilan de clôture *Rapporteur : Christian RAYOT*

Vu la délibération 2015-06-25 portant sur la convention de prestations entre la CCST et la SPL Sud Immobilier pour la réalisation d'une éco-hutte et ses abords sur le site des cabanes du Verchat,
Vu la convention susmentionnée signée en date du 23 novembre 2015,
Vu la délibération 2016-01-03 portant sur l'avenant à la convention relatif à la modification du plan de financement de l'opération,

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du site de l'Etang Verchat à Joncherey en village de cabanes sur l'eau et dans les arbres, la Communauté de Communes du Sud Territoire, a confié à la SPL Sud Immobilier la réalisation d'un bâtiment d'accueil principal (dit « écohutte ») et l'aménagement de ses abords (cheminements, places de stationnement, aménagement paysager...) par convention des prestations signée entre les deux parties le 23 novembre 2015. Un avenant à cette convention, modificatif au plan de financement initial, a été signé le 26 mai 2016.

Les travaux, objet de la convention, ont été réalisés courant 2016 et le site ouvert aux visiteurs le 1er mai 2016.

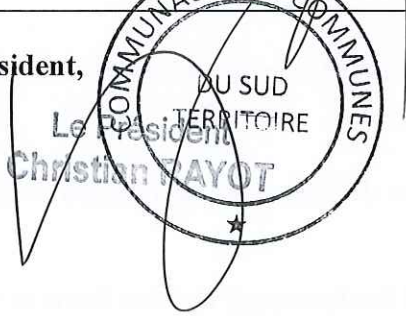
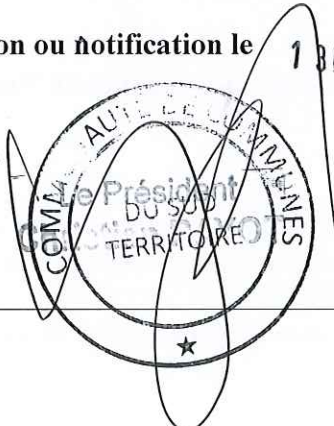
La réalisation des aménagements et équipements étant terminée, et la période de garantie de parfait achèvement ayant pris fin en avril 2017, il appartient de clôturer cette convention et d'approuver le bilan de clôture de l'opération.

- œ Le décompte définitif du coût de revient de l'opération est établi à 884 477,95 euros TTC.
- œ La participation de la collectivité sous forme d'avance et remboursement de factures depuis 2015 s'élève à 881 127,46 euros TTC, soit un déficit de trésorerie de 3350,49 euros TTC à verser par la CCST à la SPL Sud Immobilier, sur présentation de facture.
- œ Les charges de la société pour accomplissement de sa mission sont établis à 26 546,14 euros TTC.

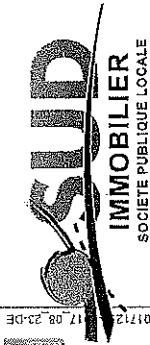
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :

- de valider le bilan de clôture de l'opération fourni par la SPL Sud Immobilier,
- d'autoriser le Président à régler à la SPL Sud Immobilier 3350,49 euros TTC pour équilibre de l'opération sur présentation de facture,
- d'autoriser le Président à régler à la SPL Sud Immobilier les charges à percevoir par cette dernière dans le cadre de l'opération sus-visée, sur présentation de facture,
- de donner quitus à la SPL Sud Immobilier de la mission qui lui a été confiée par convention,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Annexe : bilan de clôture de l'opération

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,  Le Président Christian RAYOT</p>
<p>Et publication ou notification le 18 DEC. 2017</p>	
<p>Le Président,  Le Président Christian RAYOT</p>	

Envoyé en préfecture le 13/12/2017
Reçu en préfecture le 13/12/2017
Affiché le
ID : 050-24900241-20171217_08_23-DE



SPL Sud Immobilier

**Réalisation d'une éco-hutte et ses abords sur le
site des cabanes du Verchat – Joncherey**

***Bilan de clôture de l'opération
21 novembre 2017***

Société Publique Locale Sud Immobilier –
Communauté de Communes Sud Territoire – 8, place Raymond Forni – BP 106 - 90101 BELLE Cedex
Tél: 03 84 56 26 07 – Fax: 03 84 56 27 66 – spl.sudimmobilier@gmail.com
SPL au capital de 657 000 € - RCS Belfort 793 120 205

Rappel des objectifs et programme du projet

- dans le cadre du projet de réalisation d'un village de cabanes flottantes et dans les arbres, partenariat avec le porteur privé du projet
- réalisation de l'éco-hutte (bâtiment d'accueil et sanitaires), installation des réseaux (eau, électricité, téléphone, assainissement), aménagement des abords par la CCST
- durée prévisionnelle de l'opération : 6 mois de travaux

Financement du projet

- financement par la CCST sous forme d'avances au fur et à mesure de l'avancée des études et travaux selon convention

Etat d'avancement du projet

- Travaux de décembre 2015 à avril 2016
- Ouverture du site aux visiteurs le 29 avril 2016
- Période de parfait achèvement des travaux jusqu'au 30 avril 2017

Avances consenties par la Communauté de Communes du Sud Territoire à la SPL Sud Immobilier
 dans le cadre de la mission de réalisation d'une écohabitat et ses abords sur le site du Verchat à Joncherey

BILAN

N° de situation	Montant (en euros HT)	Montant (en euros TTC)	Date de demande	Date de versement
Situation n°1	22 082,50	26 499,00	30/11/15	27/01/16
Avance n°1	208 333,33	250 000,00	27/01/16	27/01/16
Avance n°2	93 125,00	111 750,00	09/03/16	10/03/16
Avance n°3	66 333,00	79 600,00	21/03/16	24/03/16
Avance n°4	53 941,06	67 129,28	07/04/16	07/04/16
Avance n°5	129 048,41	154 858,09	27/04/16	28/04/16
Avance n°6	159 409,24	191 291,09	26/05/16	06/06/16
TOTAL	732 272,54	881 127,46		
TOTAL des dépenses du projet selon bilan de clôture		884 477,95		
Soit différence		-3 350,49		

Soit à verser par la Communauté de Communes du Sud Territoire à la SPL Sud Immobilier pour équilibre des comptes en fin d'opération, sur facture présentée, 3350,49 euros TTC (trois mille trois cent cinquante euros et quarante neuf cts).

Imputation des charges de la SPL Sud Immobilier dans le cadre de la réalisation d'une échéance et ses abords sur le site du Verchat à Joncherey

N° de facture	Montant (en euros HT)	Montant (en euros TTC)	Date de demande	Date de versement
TOTAL des dépenses du projet selon bilan de clôture	737 392,61	884 477,95		
Montant des charges de la SPL selon convention (3%)	22 121,78	Soit 26 546,14		
FAC1711001 / situation n°1	18 218,14	21 861,76	10/11/17	
Soit différence	3 903,64	4 684,37		

Soit à verser par la Communauté de Communes du Sud Territoire à la SPL Sud Immobilier en règlement des charges dues à la société pour l'exercice de sa mission en fin d'opération, sur présentation de facture : 4 684,37 euros TTC (quatre mille six cent quatre vingt quatre euros et trente sept cts).

Date de signature de la convention : 23/11/2015
Date de signature de l'avenant n°1 : 26/05/2016

Opération Eco hutte Verchat

Communauté de Communes du Sud Territoire

Eco-hutte et abords – projet cabanes du Verchat

Eco-hutte et abords – projet cabanes du Verchat

MONTANT D'INVESTISSEMENT			
	HT	TVA	TTC
1-Charge foncière			
.Acquisitions	0,0	0,0	0,0
.Frais d'acquisitions & taxes	0,0	0,0	0,0
.Honoraires d'acquisition	0,0	0,0	0,0
st1	0,0	0,0	0,0
2-Infrastructures			
.Etudes générales + suivi chantier	13,7	2,7	16,4
.VRD / assainissement/ ext.	268,5	53,7	322,2
.Travaux électricité	36,5	7,3	43,8
.Travaux téléphone	3,2	0,6	3,9
.Eau -- assainissement	1,7	0,3	2,0
st2	323,6	64,7	388,4
3-Démolitions/Défrichage			
st3	0,0	0,0	0,0
4-Superstructures			
.Réalisation éco-hutte	376,0	75,2	451,2
.MOE éco-hutte	32,3	6,5	38,8
.CT/SPS VRD + bâtiment	5,5	1,1	6,6
st4	413,8	82,8	496,5
TOTAL TRAVAUX			
	737,4	147,5	884,9
5-Frais divers			
Maîtrise d'ouvrage	22,1	4,4	26,5
st5	22,1	4,4	26,5
TOTAL INVESTISSEMENT			
	759,5	151,9	911,4

FINANCEMENT			
	HT	TVA	TTC
1-Participations de la collectivité			
.Participation charge foncière (mise à disposition site)	0,0		
.Avance	544,5		
st1	544,5	0,0	0,0
2-Participation de la SPL			
3-Autres participations			
.Subvention Etat (CPER-FNADT)	125,0	0,0	0,0
.Subvention Département	90,0		
st3	215,0	0,0	0,0
4-TVA Récupérée			
st4		151,9	151,9
TOTAL FINANCEMENT			
	759,5	151,9	911,4

SPL - Réalisation écouffite et abords cabanes Verchat
JONCHEREY

Manébert : CCST

Phase	Structure/Entreprise en charge	Montant HT engagé (contrats/marchés/avenants)	Objet et n° facture	Montant	Requie le	Payée le	Encaissée le	Montant HT liquidé	soit montant TTC liquidé	Reste à réaliser (sur engagement)	
Etudes générales	Diagnostic amiante	616,66 €	FA13022351	616,66 €	15/02/16	28/02/16	09/03/16	616,66 €	739,89 €	0,00 €	
	Esquisse écouffite	5 000,00 €	15/40	5 000,00 €	01/09/15	09/08/15	08/08/15	5 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €	
	Étude juridique	1 200,00 €	FA1501113	1 200,00 €	22/01/16	05/02/16	11/02/16	1 200,00 €	1 440,00 €	0,00 €	
	VRD	BEJ	Situation 1	3 572,50 €	30/10/15	17/12/15	06/01/16				
			Situation 2	510,00 €	18/11/15	17/12/15	06/01/16				
			Situation 3	255,00 €	03/02/16	02/02/16	12/02/16				
			Situation 4	765,00 €	23/02/16	28/02/16	02/03/16				
			Situation 5	1 020,00 €	07/04/16	03/05/16	11/05/16				
			Situation 6	510,00 €	04/05/16	25/05/16	30/05/16				
	MOE	Atelier d'architecture J. Louis Vadant	DGD	285,00 €	30/01/17	16/02/17	22/02/17				
15/48			7 000,00 €	03/10/15	05/10/15	09/10/15					
15/55			6 000,00 €	27/11/15	02/12/15	03/12/15					
16/01			4 000,00 €	03/02/16	04/03/16	05/03/16					
16/07			9 000,00 €	10/02/16	10/02/16	12/02/16					
16/11			6 300,00 €	03/03/16	07/03/16	10/03/16					
539653M			279,50 €	09/12/15	13/01/16	21/01/16					
513245M			1 257,75 €	02/05/16	25/05/16	31/05/16					
531780M			759,00 €	07/10/16	12/10/16	20/10/16					
523979M			586,75 €	16/08/16	18/08/16	25/08/16					
Contrôle technique	APAVE	FA16900119	337,00 €	29/04/16	09/05/16	15/06/16					
		FA16900119	337,00 €	29/04/16	09/05/16	15/06/16					
		FA16900126	337,00 €	16/08/16	02/09/16	14/09/16					
		FA16900164	517,00 €	12/08/16	18/08/16	24/08/16					
		Situation 1	28 651,00 €	21/01/16	05/02/16	16/02/16					
		Situation 2	17 200,00 €	29/02/16	07/03/16	11/03/16					
		Situation 3	64 717,00 €	14/03/16	25/04/16	28/04/16					
		Situation 4	57 375,00 €	26/04/16	12/05/16	20/05/16					
		Situation 5	83 140,00 €	25/07/16	25/07/16	02/08/16					
		Situation 6	7 421,00 €	25/07/16	25/07/16	02/08/16					
SPS	Alpes Contrôles	Colas Est	35 392,28 €	21/04/16	25/04/16	11/05/16					
		ERDF	1 122,24 €	25/07/16	18/08/16	25/08/16					
		Orange	3 247,66 €	05/05/16	14/06/16	20/06/16					
		Réseau électrique	3 247,66 €	05/05/16	14/06/16	20/06/16					
		Réseau téléphone	3 247,66 €	05/05/16	14/06/16	20/06/16					
		201519290	4 100,00 €	19/07/16	19/07/16	20/07/16					
		20161007	2 975,00 €	27/04/16	14/06/16	23/06/16					
		FA16001	14 264,00 €	10/07/16	05/02/16	09/02/16					
		FA16002	12 820,50 €	24/07/16	05/02/16	09/02/16					
		FA16003	8 000,05 €	03/02/16	05/02/16	09/02/16					
Travaux / Marché	Dleudonné	RG 5% libérée	1 848,55 €	03/02/16	09/02/16	21/08/17					
		201600024	72 797,59 €	05/02/16	10/02/16	16/02/16					
		201600042	58 283,85 €	06/03/16	04/04/16	07/04/16					
		201600059	15 662,00 €	25/07/16	18/08/16	28/08/16					
		RG 5% libérée	8 250,00 €	25/07/16	09/08/17	24/08/17					
		FA n°16	6 467,60 €	27/04/16	03/05/16	24/05/16					
		RG 5% libérée	340,40 €	27/04/16	09/05/16	17/05/16					
		SI 1603950701	24 784,20 €	26/05/16	03/06/16	07/06/16					
		DGD	2 463,19 €	01/12/16	02/12/16	24/02/17					
		FA107	5 320,00 €	29/02/16	07/03/16	24/02/17					
Travaux / Marché	SNP	FA113	10 102,77 €	06/04/16	13/04/16	25/04/16					
		FA115	3 572,23 €	27/04/16	14/06/16	21/06/16					
		RG 5% libérée	1 005,00 €	27/04/16	09/08/17	19/09/17					
		RG 5% libérée	7 755,95 €	27/04/16	03/05/16	10/05/16					
		FA20160311	7 755,95 €	27/04/16	06/05/16	10/05/16					
		FA20160410	816,70 €	27/04/16	09/06/17	17/08/17					
		FA1602F600	9 355,00 €	18/02/16	25/02/16	02/03/16					
		F1603F641	1 954,81 €	27/04/16	03/05/16	11/05/16					
		F1603F638	4 420,00 €	27/04/16	03/05/16	11/05/16					
		RG 5% libérée	827,89 €	27/04/16	09/08/17	18/08/17					
Travaux / Marché	Heiminger	FA20160312	4 769,95 €	27/04/16	03/05/16	10/05/16					
		FA20160411	4 769,95 €	27/04/16	06/09/16	10/06/16					
		2485	502,10 €	27/04/16	09/08/17	17/08/17					
		RG 5% libérée	5 480,25 €	09/03/16	25/03/16	31/03/16					
Travaux / Marché	Chape liquide - univers grant	2485	5 480,25 €	09/03/16	25/03/16	31/03/16					
		RG 5% libérée	341,33 €	09/03/16	09/08/17	17/08/17					

